



Plus de plaisir pour vos joueurs !

LES DÉPARTS AVANCÉS

GOLF LOISIR

9 GOLFEURS SUR 10

recherchent une
pratique loisir
et détente.

250 000 LICENCIÉS

ne font pas de
compétitions.

1 LICENCIÉ SUR 3

est non classé.

6 GOLFEURS SUR 10

recherchent dans leur
pratique : le partage
et/ou la convivialité.

75 000 GOLFEURS

ne renouvellent pas
leur licence chaque
année.

2 PRINCIPALES RAISONS D'ABANDON

le temps,
la difficulté de jeu

LES DÉPARTS AVANCÉS

PROPOSER UN PARCOURS ADAPTÉ À LA DISTANCE DE MISE EN JEU DES PRATIQUANTS

POURQUOI ?

Si la conquête de nouveaux pratiquants reste un enjeu majeur pour la ffgolf et ses clubs, la fidélisation des golfeuses et golfeurs s'inscrit tout autant dans sa stratégie de croissance.

Un constat s'impose aujourd'hui, de nombreux golfeurs loisirs sont à la recherche de plus de plaisir de jeu sur les parcours.

Jouer d'un départ correspondant à sa distance de mise en jeu répond à cette attente en leur permettant de :

- jouer vite et mieux scorer ;
- jouer avec des clubs plus courts vers les greens ;
- putter plus souvent pour des pars ou des birdies.

Au cours de l'année 2015, 17 clubs pilotes ont expérimenté la mise en place de départs avancés visant à faciliter la pratique du golf.

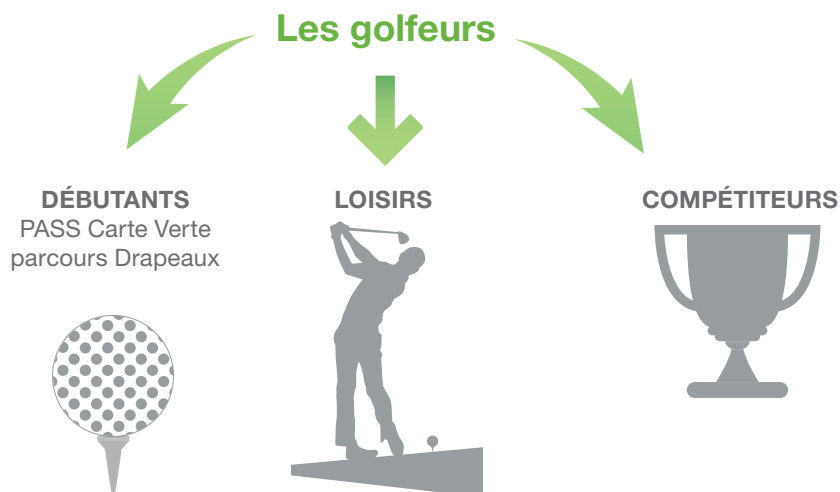
Il est ressorti de cette phase de test de ces derniers qu'ils offrent les bénéfices attendus : **plus de plaisir de jeu et un jeu plus rapide.**

QUOI ?

La ffgolf propose aux clubs qui le souhaitent l'officialisation d'un ou de deux départs avancés :

- **Départ violet**
Le parcours est de +/- 4 200 mètres (base 18 trous) avec possibilité d'une gestion d'index de 54 à 0 pour toutes les catégories d'âges.
Ce départ est préconisé pour les joueurs dont la mise en jeu est de 120 à 140 m.
- **Départ orange**
Le parcours est de +/- 2 700 mètres (base 18 trous) avec possibilité d'une gestion d'index de 54 à 36 pour les catégories jeunes et de 54 à 26,4 pour les autres catégories d'âges.
Ce départ est préconisé pour les joueurs dont la mise en jeu est inférieure à 120 m.

QUI ?



COMMENT ?

Procédure simplifiée de mise en place de nouveaux départs

Le club a le choix d'installer soit le/les repère(s) de son choix : violet et/ou orange. Un cahier des charges « Aire de départ » a été rédigé pour la mise en place de ces deux nouveaux repères.

Ce document est disponible sur l'Extranet de la ffgolf.

Pour faciliter, la mise en place de ces nouveaux repères chaque trou doit être composé par :

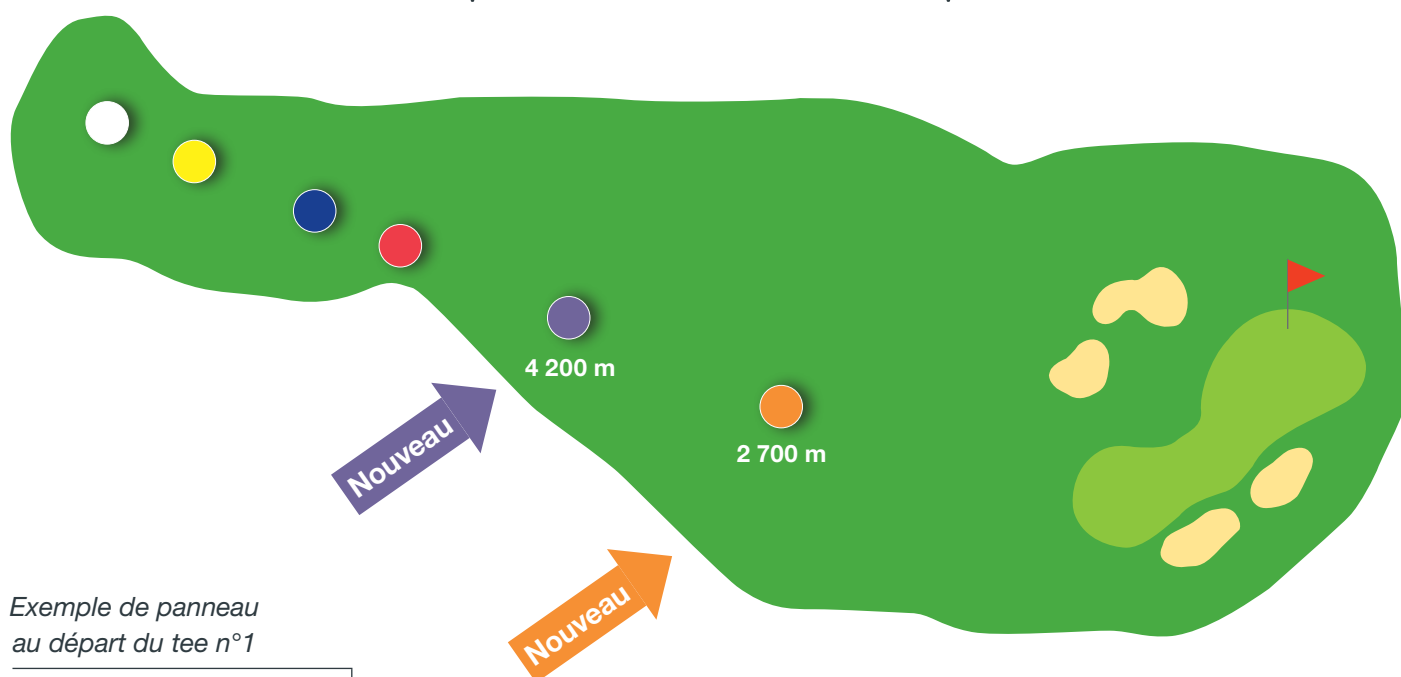
- une aire de départ en gazon naturel ou synthétique avec des repères fixes comme des pavés autobloquants et/ou une hauteur de tonte +/- 10 mm.

Les nouvelles marques de départs doivent être **visibles et identiques aux autres marques** pour assurer l'uniformité.

Pour valider la mise en place de ces repères, le club doit compléter la fiche d'homolo-

gation. Cette dernière est disponible à partir de l'Extranet de la ffgolf, rubrique club.

Une visite technique pourra être programmée par un représentant de la Ligue, ou Conseiller Technique National ou Régional au cours de l'année 2016 pour vérifier la conformité des nouveaux départs.



Exemple de panneau au départ du tee n°1

GOLF LOISIR = GOLF PLAISIR

Choisissez votre départ selon la distance de mise en jeu du jour :

- mise en jeu < 120 m
- mise en jeu de 120 à 140 m
- mise en jeu de 140 à 160 m
- mise en jeu de 160 à 180 m
- mise en jeu de 180 à 200 m
- mise en jeu > 200 m

Nous recommandons d'indiquer la longueur totale du parcours pour chacun des départs



BONNE PRATIQUE

Organisez vos compétitions à partir de tous les départs sans distinction de sexe et de couleur de départ.

Ex : marques rouges pour les Dames / Messieurs non classés



NOUVEAUX DÉPARTS : VIOLET ET ORANGE HOMOLOGATION SIMPLIFIÉE

1^{re} étape

Rendez-vous dans votre Extranet fédéral / rubrique club / sous-rubrique les terrains / départs avancés

2^e étape

Compléter la fiche d'homologation à partir de votre extranet de club en indiquant :

- les distances ;
- les coups reçus ;
- le par de chacun des trous.

3^e étape

Envoyer directement votre fiche à votre Ligue et au Service Sportif ffgolf depuis l'Extranet fédéral.

4^e étape

Après traitement par le Service Sportif ffgolf, votre parcours sera automatiquement homologué, la Ligue concernée en sera informée.

Contacts :

Service Sportif homologation : sportif@ffgolf.org • Tél. : 01 41 49 77 40

Relations clubs : aurelien.didier@ffgolf.org • Tél. : 01 41 49 77 56 / renald.meunier@ffgolf.org • Tél. : 01 41 49 77 52

ffgolf[®]

68, rue Anatole-France • 92309 Levallois-Perret Cedex
www.ffgolf.org